



Charleville-Mézières, le 26 novembre 2021

Monsieur **Mickaël ADAMKIEWICZ**,  
Secrétaire Académique - A&I UNSA Reims

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims  
Chancelier des Universités  
1 rue Navier  
51082 REIMS Cédex

Madame Isabelle AVIGLIANO,  
Cheffe de bureau des relations sociales et de  
l'accompagnement des personnels (BRSAP)

## Objet : Versement du CIA 2021 pour les agents titulaires et d'une indemnité assimilée pour les agents non titulaires

- décret du 20/05/2014 relatif au RIFSEEP,  
- circulaire fonction publique du 05/12/2014  
- Circulaire ministérielle du MENESR de mise en œuvre du RIFSEEP du 5 novembre 2015

Monsieur le Recteur,

Chaque année avec le salaire de décembre, un complément indemnitaire annuel (CIA) est versé dans la mesure où celui-ci est proposé lors de l'entretien professionnel afin de tenir compte de l'engagement et de la manière de servir de l'agent.

Effectivement, auparavant le CIA faisait l'objet d'un groupe de travail, excepté l'année dernière pour cause de crise sanitaire. Néanmoins un document de synthèse avait été présenté pour avis au CTA du 7 octobre 2020. Ce dernier indiquait les montants effectifs pour chaque catégorie de personnel.

Depuis le début de cette année scolaire, le CIA n'a fait l'objet ni d'un groupe de travail, ni d'une présentation pour avis d'un document de synthèse lors des CTA du 7 octobre 2021 et du 16 novembre 2021. Cependant lors du CTS du 12 novembre 2021, Madame la secrétaire générale d'académie avait bien confirmé oralement le versement du CIA dans les mêmes dispositions que celles de l'année passée.

Je souhaiterais avoir confirmation du versement du CIA en décembre 2021 sur les mêmes montants et les mêmes critères que ceux de l'année dernière pour tous les agents titulaires éligibles à cette indemnité. Ma demande concerne également les personnels non titulaires pour lesquels notre académie avait procédé à un versement d'une indemnité spécifique selon leur grade.

Les représentant·e·s élu·e·s du personnel du syndicat Administration et Intendance de l'UNSA section académique de Reims vous prient de croire, Monsieur le Recteur, à notre indéfectible attachement aux valeurs du service public de l'Éducation nationale.

Le Secrétaire Académique,  
A&I UNSA académie de Reims

Mickaël ADAMKIEWICZ